

The logo for EYSINES consists of two solid green horizontal bars stacked vertically, with the word "EYSINES" in a bold, green, sans-serif font centered below them.

AVIS DE MARCHÉ

Initial

I. Identification de l'organisme qui passe le marché

Correspondant: Christine BOST

Nom de l'organisme acheteur: Ville d'Eysines

Informations d'adresse: Rue de l'Hôtel de Ville , 33327 EYSINES CEDEX

Téléphone: +33 556161800

Courriel: contact@eysines.fr

URL pouvoir adjudicateur: <http://www.eysines.fr>

URL profil d'acheteur: <http://www.demat-ampa.fr>

Type d'organisme: Autre

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: non

II. Description du marché

Nature de marché: Marché de Fournitures

Objet du marché: ACQUISITION, LIVRAISON, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN EQUIPEMENT NUMERIQUE LASER AU CINEMA JEAN RENOIR

Lieu de livraison: Centre Culturel , 33320 EYSINES

III. Caractéristiques principales

Des variantes seront-elles prises en compte: non

Caractéristiques principales: Les stipulations du présent dossier de consultation concernent l'acquisition, la livraison, l'installation d'un équipement de projection numérique laser du cinéma Jean Renoir, ainsi que sa maintenance.

VI. Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant):

Néant

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

VII. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Autres renseignements demandés:

Situation juridique:

Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

- Le DC1 (Lettre de candidature et désignation du mandataire par ses co-traitants)
 - Le DC2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement)
- Si le candidat n'utilise pas les formulaires DC1 et DC2, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et les formulaires.
- Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
 - En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet habilitant le candidat à poursuivre son activité pendant la durée d'exécution du marché
 - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat
 - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

Capacité économique et financière:

1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacité technique:

1. Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

2. Une déclaration concernant les moyens humains et techniques alloués pour la bonne exécution du marché (livraison, installation, mise, en service, vérifications et formation)

VIII. Type de procédure

Type de procédure: Procédure adaptée

IX. Critères d'attribution

Critères de jugement des offres: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents du marché.

X. Conditions de délai

Date limite de réception des offres: 16/11/2023 Heure locale: 12h00

Délai minimum de validité des offres: 120 jours

XI. Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice: 023-14

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents:

Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse suivante : www.demat-ampa.fr. Conformément à l'arrêté du 14.12.2009 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, l'inscription des entreprises pour l'accès au dossier de consultation des entreprises (DCE) d'un marché n'est plus obligatoire. Les candidats sont donc désormais en mesure de télécharger le DCE via la plateforme de dématérialisation susmentionnée de façon anonyme. Toutefois, pour les entreprises ne souhaitant pas s'identifier, les informations suivantes ne pourront leur être communiquées : modification ou précision apportée au DCE en cours de consultation, publication d'un avis rectificatif, réponses apportées aux questions des candidats en cours de consultation. C'est donc désormais aux entreprises de faire le nécessaire pour se tenir au courant des évolutions de la consultation, soit du marché, notamment par le biais de la plateforme. Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Renseignements complémentaires:

Procédure: Conformément à l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique, le marché est passé par procédure adaptée.

Négociation: Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve, à l'issue d'une première analyse et d'un premier classement des offres, la possibilité de négocier avec les candidats dont l'offre n'aura pas, à ce stade, été écartée car jugée inappropriée (Une offre inappropriée est une offre qui apporte une réponse sans rapport avec le besoin du pouvoir adjudicateur). Les modalités et le périmètre de la négociation sont mentionnés au règlement de la consultation. Le pouvoir adjudicateur se réserve également la possibilité d'attribuer le contrat sur la base des offres initiales, sans négociation.

Durée et délai de livraison : La durée d'exécution du marché commence à courir à partir de la notification.

La durée du marché part de la notification du marché et se termine à la fin du contrat de maintenance.

Caractéristiques du délai de livraison : La livraison et l'installation sur site auront lieu à la date fixée dans le courrier de notification.

Cette date devra être respectée.

En cas de retard, la collectivité se réserve le droit d'appliquer les pénalités prévues au présent CCAP.

Prolongation des délais : Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG FCS. 13.3.1. Lorsque le titulaire est dans l'impossibilité de respecter les délais d'exécution, du fait de l'acheteur ou du fait d'un événement ayant le caractère de force majeure, l'acheteur prolonge le délai d'exécution. Le délai ainsi prolongé a les mêmes effets que le délai contractuel.

Condition d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Le dossier de consultation est disponible gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://demat-ampa.fr>.

Condition de remise des offres : Conformément à la législation, à compter du 1er octobre 2018, les candidats ont l'obligation de répondre par voie dématérialisée. L'adresse de la plateforme de dématérialisation de la ville d'Eysines est <https://demat-ampa.fr>. Les modalités et stipulation de remise des offres sont stipulées au règlement de la consultation.

Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Renseignements complémentaires: Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation seront envoyés aux opérateurs économiques 5 jours calendaires au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande au moins 7 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours et Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : les adresses relatives aux instances chargées des procédures de recours et du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours sont stipulées au dossier de consultation des entreprises.

Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

XII. Adresses complémentaires

Renseignement d'ordre administratif:

Correspondant: Karine ALAMICHEL

Personne morale, Organisme, Etablissement: Ville d'Eysines

Adresse: Rue de l'Hôtel de Ville , 33327 EYSINES CEDEX

Téléphone: +33 556166952

Courriel: karine.alamichel@eysines.fr

Adresse internet: <http://www.eysines.fr>

Renseignement d'ordre technique:

Correspondant: Karine ALAMICHEL

Personne morale, Organisme, Etablissement: Ville d'Eysines

Adresse: Rue de l'Hôtel de Ville , 33327 EYSINES CEDEX

Téléphone: +33 556166952

Courriel: karine.alamichel@eysines.fr

Adresse internet: <http://www.eysines.fr>

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus:

Adresse internet: <http://www.demat-ampa.fr>